



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....33

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur RICHARD

Délibération numéro :
2018/051

Euro Cycle Festival :
Convention de partenariat
ville de Millau /
Communauté de
Communes Millau Grands
Causses / Move Publishing

ETAIENT EXCUSES : Albine DALLE pouvoir à Nadine TUFFERY, Pascale BARAILLE pouvoir à Nicolas CHIOTTI, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Philippe RAMONDENC Albine DALLE, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE,

ETAIENT ABSENTS : Barbara OZANEUX

Madame Emmanuelle GAZEL est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : jeudi 5 avril 2018, que la convocation du conseil avait été établie le jeudi 22 mars 2018
Le Maire



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la demande de Move Publishing, groupe de presse à dominante sport, d'organiser la 1ère édition de l'Euro Cycle Festival à Millau, du 11 au 13 mai 2018,

Considérant l'intérêt que revêt cette manifestation pour le territoire, riche de la qualité et de la diversité de ces parcours cyclistes, de véritables atouts à promouvoir,

Considérant l'attractivité et le potentiel de développement de la pratique cyclo sportive sur notre territoire en soutenant ce type de manifestation, la 1ère du genre au niveau national,

Considérant le projet de manifestation qui rassemblera un salon du cycle (village expo), des tests de matériel, l'organisation d'une cyclosportive à route fermée ainsi qu'un challenge sur la montée de la Pouncho,

Considérant que la communauté de communes Millau Grands Causses et la Ville de Millau ont souhaité accompagner ce projet et participer à sa mise en œuvre au travers d'une convention de partenariat, d'une durée de 3 ans, afin d'ancrer l'Euro Cycle Festival sur notre territoire ;

Accusé de réception en préfecture
012-211201454-20180329-2018DL051-DE
Acte de matériel
Reçu le 09/04/2018

Considérant que la convention de partenariat fixe les engagements de chacune des parties ;

Aussi, après avis favorable de la Commission des sports du 15 mars 2018, il est proposé au Conseil municipal :

1. D'approuver le principe de partenariat entre la Communauté de communes, la Ville de Millau et Move Publishing ;
2. D'approuver le projet de convention ci-joint ;
3. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention, les avenants ainsi que toutes les pièces afférentes à cette opération et à accomplir toutes les démarches en découlant.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau
Christophe SAINT-PIERRE

